



La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week-end du 14 au 16 Novembre 2025 est assurée par :

M. Joël MALIN au 06.32.42.03.42

A TOUS LES CLUBS

RAPPEL CONCERNANT LES FEUILLES DE MATCH

Les FMI ou feuilles de match « papier » doivent obligatoirement être transmises au plus tard le **dimanche à 20 heures** (sous peine d'amende) Il est demandé aux clubs de se référer à l'article 33 des règlements sportifs du District.

Les feuilles de match « papier » doivent être OBLIGATOIREMENT éditées via Footclubs .

Nous vous rappelons qu'avec la nouvelle FMI les clubs ne doivent remonter que les matchs pour lesquels ils jouent à domicile.

Pour la préparation c'est uniquement via le site <https://fmi.fff.fr> accessible depuis un ordinateur ou bien une tablette.

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Réunion du 12 Novembre 2025

Présents : Grégory BESSET, Vincent BERTILLOT, Denis BLANC, Romain COGNARD, Jean Noel TARTARIN, Olivier GUICHERD

Visio : Guillaume STRIPPOLI

Excusés : Anthony TARTARIN, Baptiste PIQUET, Abdeslam MOUSSATEN, Hamid TOUZANI

Assiste : Alexis CURT

La CDA a déploré ici même plusieurs fois depuis le début de la saison les voies de faits et injures dont ont été victimes les arbitres, sur et autour des terrains, elle doit cependant **faire justice à tous les clubs, joueurs, dirigeants, éducateurs et spectateurs qui œuvrent chaque semaine pour rendre le football plus sain dans notre district et nous accompagnent vers plus de respect envers le corps arbitral**. Si nous continuerons à parler des trains qui arrivent en retard, force est de constater, bien heureusement, qu'un bon nombre est aussi à l'heure, voire parfois même en avance ! Que justice leur soit donc rendue, en espérant que ces graines essaient....

Les excès relevés ces dernières semaines poussent malheureusement de manière compréhensible des arbitres à bout, certains allant jusqu'à répondre aux provocations déplacées. Même si cela est difficile, **la CDA insiste sur le fait qu'un arbitre doit savoir garder son sang-froid en toutes circonstances**. Si les injures et comportements sont excessifs l'arbitre doit punir les fautifs s'ils sont inscrits sur la feuille de match ou le signaler au délégué du match (si ce sont des spectateurs) qui a la responsabilité de les faire cesser et en cas de refus ou d'incapacité, l'arbitre a pleinement le droit d'arrêter le match. Mais essayer de « se faire justice » ou de se mettre au même niveau que les injures subies ne peut que rabaisser la fonction de l'arbitre et lui causer des ennuis.

Même si elle comprend les contraintes parfois de dernière minute, **la CDA demande aux clubs d'éviter les demandes de modification de date des matchs dans les derniers jours précédant une rencontre**. Outre que cela soit théoriquement interdit par les règlements, il y a un impact fort sur les désignations d'arbitres (un arbitre disponible le samedi ne le sera pas forcément le dimanche et inversement) et donc des difficultés à faire des changements et parfois à trouver des arbitres (surtout si ensuite les clubs en question en font le reproche à la CDA...)

Courriers des arbitres :

Christophe SABIN et Romain COGNARD, échange concernant des désignations, la CDA précise que les arbitres assistants spécifiques sont en nombre conséquent cette saison et qu'il n'y a pas chaque semaine des matchs pour tous, la priorité est donc donnée à ceux qui ont réussi les tests physiques, les autres sont soit désignés sur des rencontres en tant qu'arbitre central, soit ne sont pas désignés du tout,

Corentin GUIDEZ, échange concernant des disponibilités, merci à Corentin d'avoir accepté de prendre en compte la demande de la CDA pour se rendre disponible les dimanches,

Bertrand PLASSON, remerciements et félicitations aux deux équipes et aux arbitres assistants de la rencontre Misérieux Trévoux/Culoz dimanche 9 novembre en sénior D2,

Tarik GHELLAB, rapport concernant un incident lors de la rencontre Montréal la Cluse/FC Dombes Bresse en sénior D1 le samedi 8 novembre,

Valentin RION, Matthieu POULENARD, courrier concernant une indisponibilité

Fouzy BENAFITOU, demande concernant les rattrapages des tests physiques,

Stéphane PAILLET, demande concernant les désignations du 15-16 novembre, le nombre d'arbitres disponibles étant supérieur au nombre de matchs à couvrir, la CDA précise que tous les arbitres ne pourront pas être désignés et priorisera la catégorie et la réussite aux tests physiques (rappel : un arbitre disponible non désigné compte malgré tout pour couvrir son club),

Denis BLANC, rapport d'accompagnement d'un jeune arbitre,
Murat BOLAT, demande concernant une non-désignation, réponse faite,
Ibrahima KONTE, courrier concernant l'accompagnement d'un arbitre,
Erdogan KILINC, rapport concernant l'oubli d'un avertissement sur une feuille de match, la CDA demande aux arbitres d'être vigilants quand ils remplissent leurs obligations,
Jimmy FERREIRA DA MOTA, demande pour poser une indisponibilité, la CDA rappelle qu'un arbitre doit poser ses indisponibilités au moins deux semaines à l'avance, par ailleurs, si un arbitre se déclare indisponible pour arbitrer il n'a logiquement pas le droit de figurer sur une feuille de match en tant qu'arbitre (central ou assistant) pendant le temps de son indisponibilité,
Abdou Mbae NASSERDINE, demande concernant une erreur de désignation, réponse faite,
Fiona BUELLET, certificat médical à partir du 11 novembre,

Courriers des clubs :

PVFC Oyonnax, courrier de remerciements envers les éducateurs U15 du club de CO Plateau pour leur attitude exemplaire concernant un jeune arbitre stagiaire,
AS Grièges Pont de Veyle, demande concernant la désignation d'un arbitre couvrant un club de la même poule, la CDA rappelle que ce critère n'est pris en compte que pour les 5 dernières de championnat ET sur des matchs à enjeux, ce qui n'est pas le cas ici, cependant la situation concernant un arbitre également éducateur dans la même poule, la CDA reconnaît un possible conflit d'intérêt et décide de ne pas mettre en difficulté son arbitre ni les clubs, en acceptant de modifier ladite désignation,

Bresse Tonic Foot, demande de désignation d'un arbitre officiel sur un match U15 le dimanche 16 novembre, la CDA rappelle aux clubs que toute demande de la sorte doit être effectué dans un délai raisonnable et non 3 jours avant un match, les désignations étant effectuées 8 à 10 jours en amont. La CDA tachera dans la mesure du possible de répondre à ces sollicitations en fonction des disponibilités de nos arbitres,

Vaux St Denis Ent Bugey, rapport concernant les décisions d'un arbitre bénévole sur la rencontre Vaux/Belley en U15 D2 du dimanche 9 novembre, le sujet ne concerne pas directement la CDA mais nous confirmons en effet ce que nous avons notifié dans ces lignes dans notre PV du 9 octobre dernier : un arbitre bénévole a les mêmes droits et devoirs qu'un arbitre officiel à partir du moment où il est inscrit comme tel sur une feuille de match, et cela n'est pas une décision de la CDA, mais bien un point réglementaire, il a donc tous pouvoirs pour infliger des sanctions disciplinaires s'il le juge nécessaire et l'obligation de rédiger des rapports le cas échéant. Pour l'équité des championnats et pour le bien de tous, il est de la responsabilité des clubs de s'assurer qu'un arbitre bénévole remplit correctement sa mission.

Jassans Frans Football, échange concernant des blessures de joueurs du club n'ayant pas entraîné de sanctions disciplinaires, à ce sujet la CDA rappelle deux points importants : 1) La CDA demandent expressément à ces arbitres de juger une faute et non les conséquences possibles de cette dernière (une faute anodine ne méritant pas de sanction disciplinaire peut entraîner une blessure grave et inversement un acte de brutalité nécessitant une expulsion peut n'occasionner aucune blessure) 2) Sauf cas particulier d'occasion manifeste de but, la règle de l'avantage ne doit pas s'appliquer sur une faute nécessitant l'application d'un carton rouge. Et, en tout état de cause, but inscrit ou pas, le joueur fautif doit absolument être exclu par l'arbitre,

Plaine Revermont Foot, demande concernant un arbitre du club, la CDA précise qu'elle traite tous ses arbitres sur un pied d'égalité et qu'elle n'a pas pour fonction d'assurer la couverture des clubs au statut de l'arbitrage,

Divers :

La CDA informe les arbitres concernés que **les tests de rattrapage** pour ceux qui les ont ratés lors de la journée de rentrée des arbitres, ou ceux qui ont été absents, auront lieu **le samedi 13 décembre**. Les arbitres concernés ont reçu une convocation : ATTENTION il n'y aura pas d'autre date de rattrapage cette saison.

Le championnat de France FUTSAL des pompiers aura lieu dans l'Ain en février 2026, à cette occasion la CDA fournira des arbitres pour officier : afin de compléter le nombre d'arbitres formés à la pratique du FUTSAL, la **CDA organise une formation pour les arbitres intéressés le samedi 20 décembre sur la journée**, merci à ces derniers de se faire connaître rapidement auprès de la CDA. La CDA rappelle par ailleurs que seuls les arbitres formés pourront officier sur les compétitions FUTSAL organisées par le district pendant la trêve hivernale.

Calendrier

Samedi 15 novembre = réunion CRA/CDA à Tola Vologe

Samedi 22 novembre = réunion pour les jeunes arbitres du district (présence obligatoire pour tous)

Samedi 13 décembre = rattrapage des tests théoriques et physiques pour les arbitres concernés

Samedi 20 décembre = formation FUTSAL

Samedi 3 janvier, samedi 10 et dimanche 11 janvier = Formation Initiale en Arbitrage

Samedi 17 janvier = Formation continue pour les arbitres (merci de bloquer la date)

Rappel : La soirée en l'honneur des nouveaux arbitres formés lors de la saison 2024-2025, aura lieu **le 5 décembre lors du match FBBP/Sochaux**, (et non le 7 novembre qui sera la soirée des récompenses du district). Les arbitres concernés ont reçu un message d'invitation, détail de la soirée à venir.

La CDA félicite chaleureusement les majors de la saison 2024-2025 qui ont été honorés lors de la soirée des récompenses du vendredi 7 novembre.

Bonne chance aux clubs de Montréal-la-Cluse et du FBBP engagés ce week-end au 7^{ème} tour de la Coupe de France

Prochaine réunion : mardi 18 novembre à 18H

Le président de la CDA
Grégory BESSET

Le secrétaire
Baptiste PIQUET

FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE – SESSION TOUSSAINT

La Commission Départementale en arbitrage félicite l'ensemble des candidats ayant participé à la formation initiale en arbitrage durant les vacances de la Toussaint et pour la réussite aux examens.

Vous retrouverez les coordonnées de ceux-ci dans le tableau suivant pour leurs prochaines désignations sur des matchs officiels.

NOM	PRENOM	NE LE	TEL	MAIL	CLUB REPRESENTE
ALVES	Dany	14/12/1987	06 99 79 59 01	alvesdany69@gmail.com	ST ETIENNE CHALARONNE
BARRALON AVOINE	Aaron	18/04/2007	07 61 59 53 67	aaron.ba-av@hotmail.com	SCME
BELLATON	Salvatore	06/10/1996	06 76 54 35 02	bellaton.salvatore@orange.fr	VAUX EN BUGHEY
BERNAUD	Corenthin	03/07/2009	06 37 95 28 78	corenthinbernaud@gmail.com	OYONNAX PVFC
BERT	Thierry	05/01/1979	06 06 81 06 53	thierrybert51@gmail.com	FC BORD DE VEYLE
BLANCHET	Lucas	27/10/2010	07 87 18 16 84	lucas.bl2710@gmail.com	C.S. LAGNIEU
BOURILLON	Camille	05/06/2010	07 69 92 84 36	cbourillon0506@gmail.com	A.S. DORTAN LAVANCIA
CHAGNARD	Lucas	01/10/2012	06 66 30 58 89	ron-aure@orange.fr	A.S. HAUTECOURT ROMANECHÉ
CHAGNARD	Mathis	28/07/2011	06 66 30 58 89	ron-aure@orange.fr	A.S. HAUTECOURT ROMANECHÉ
DERARIDJ	Raphael	11/01/2004	06 02 43 47 89	deraridjraphael@gmail.com	OYONNAX PVFC
GIROUD	Allan	18/06/2009	06 77 74 91 97	delphine.barraud@gmail.com	F.C. CORMOZ ST NIZIER
GUNLU	Semih	14/11/2008	07 81 49 13 45	gunlusemih71@gmail.com	U.S. REPLONGES
LELIEVRE	Lucca	06/06/2010	06 09 17 36 28	lucalieleuvre088@gmail.com	ESSOR BRESSE SAONE
MARCHADIER	Christophe	20/11/1984	06 24 88 00 03	titou6984@gmail.com	SCME
MECHERI BOUCHELIT	Djamel	28/06/1984	06 58 90 27 39	oyodjam01@hotmail.fr	FOOTBALL CLUB BELLIGNAT
MEZO'O BANYE	Noah	08/06/2009	06 33 70 49 82	noahmezoo@gmail.com	C.S. VIRIAT
MICHEL	Maxime	03/12/2011	06 63 64 09 40	lolosyre@yahoo.fr	A.S. MONTREAL LA CLUSE
PAYET	Juan Lucas	17/01/2004	06 10 38 66 37	juanlucaspayet974@outlook.fr	A.S. DORTAN LAVANCIA
PIROUX	Roland	03/07/1970	06 41 58 14 96	rolss.piroux@gmail.com	MARBOZ
REDOUAIN	Amine	22/04/2004	07 60 11 77 20	amine.redouain01@gmail.com	BOURG SUD
RHALEM	Issame	21/03/1987	06 11 24 27 95	eurotaxi01@hotmail.fr	FC BORD DE VEYLE
TAHRI	Kays	08/10/2010	06 80 22 13 47	claudetahri@wanadoo.fr	FC BRESSE NORD
TAMANATE	Mamadou	23/05/2003	07 45 19 07 77	tamanate.mamadousalim@gmail.com	BOURG SUD
TEKELI	Seref	11/08/1980	06 01 83 62 52	tekeli.seref@gmail.com	OYONNAX PVFC
TOSTO	Emmanuel	07/03/2003	06 41 14 78 92	toman0703@gmail.com	OSR 01
TRIMAILLE	Mael	16/03/2010	06 23 94 95 74	mael_tri@hotmail.com	DOMBES BRESSE FC
VITRY	Romain	27/07/2011	06 07 13 71 91	vitryromain11@gmail.com	A.S. HAUTECOURT ROMANECHÉ

RATTRAPAGE ARBITRES

Pour les arbitres excusés, absents ou en échec lors de la rentrée des arbitres de début de saison, le rattrapage sera effectué le samedi 13 Décembre 2025 à VIRIAT à 8h00.

Une convocation a été envoyée à chaque arbitre concerné.

FORMATION INITIALE ARBITRE

Tu es passionné de football ? Tu es sportif ? Tu veux devenir un directeur du jeu ? Inscris-toi dès maintenant

Une seconde formation initiale en arbitrage sera organisée au District de l'Ain de Football aux dates suivantes :

- Samedi 03 Janvier 2026 de 8h30 à 17h30
- Dimanche 04 Janvier 2026 de 8h30 à 17h30
- Samedi 10 Janvier 2026 de 8h30 à 17h30

<https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/>
ou [Formation Initiale d'Arbitre \(fff.fr\)](https://fff.fr)

FORMATION FUTSAL

Une formation FUTSAL sera à nouveau organisée le samedi 20 Décembre sur la journée.

Cela permettra de répondre tout d'abord à la demande de certains arbitres et dans la continuité de la formation faite la saison dernière afin d'avoir des officiels "spécifique" FUTSAL.

Merci à toute personne souhaitant passer la formation FUTSAL de remplir ce formulaire avant le 30 Novembre.

<https://forms.gle/8WrEqYr9dgvXGkku9>

Les arbitres formés saison dernière seront conviés aussi à cette formation afin d'effectuer un recyclage.

FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Comme chaque saison, la Commission Départementale en Arbitrage organisera des formations arbitres semi-officielles à la mi-saison 2025-2026. A partir de cette saison, une partie terrain sera mise en place afin de permettre de mieux assimiler le rôle d'assistant semi-officiel.

Nous rappelons que pour participer à celles-ci, il faudra que chaque personne présente **soit majeure, licenciée à la Fédération Française de Football sur la saison 2025/2026. Une photo d'identité est aussi requise afin d'effectuer la carte de semi-officiel et prévoir une tenue adaptée pour la pratique.**

Les formations devraient avoir lieu sur la fin du mois d'Aout en soirée avec une durée de 2h30 environ.

Formations à venir :

- Mercredi 03 Décembre 2025 à 19h00 à St Didier sur Chalaronne (synthétique)

STAGE DE MI-SAISON ARBITRES

L'ensemble des arbitres D1, D3, D4 et Féminines ont reçu une convocation pour le stage de mi-saison pour la matinée du samedi 17 janvier 2025, sur le site de Viriat

Merci aux clubs de rappeler cette obligation aux arbitres et à ses derniers d'être présent.

ETAT DES LIEUX RENOUVELLEMENT ARBITRES 2025/2026

Vous trouverez à des fins d'un meilleur suivi pour les clubs et les arbitres, un tableau à la date du **13 Novembre 2025** faisant apparaître les dossiers médicaux d'arbitres (DMA) reçus et traités par le District, mais aussi les demandes de licences faites par les clubs.

LEGENDE DMA :

DMA VALIDE	EN ATTENTE CMD	DOSSIER INCOMPLET	AUCUN DMA RECU
------------	----------------	-------------------	----------------

Nom	Prénom	Certificat médical (district)	Licence effectuée (club)
ALTAN	IZZET	02/07/2025	01/07/2025
ALVES	DANY	05/11/2025	05/11/2025
AOUZIOU	ABDERRAHMAN	08/09/2025	01/07/2025
BARRALON AVOINE	AARON	05/11/2025	04/11/2025
BAUDRY	TOM	05/09/2025	01/07/2025
BELLATON	SALVATORE	05/11/2025	03/11/2025
BEN ALI	MOHAMED	03/09/2025	13/07/2025
BEN FEKIH HASSEN	IHEB	11/06/2025	01/07/2025
BEN HADJ	SAYANE	25/08/2025	21/07/2025
BENAFITOU	FOUZY	29/08/2025	08/07/2025
BENDELLAH	YAHYA		15/09/2025
BERARDAN	OLIVIER		
BERNAUD	CORENTHIN	05/11/2025	04/11/2025
BERRISS	NOUR EDDINE	12/05/2025	01/07/2025
BERT	THIERRY	05/11/2025	03/11/2025
BERTUIT	MAËL	24/08/2025	02/08/2025
BESSET	GREGORY	17/06/2025	01/07/2025
BLANC	DENIS	02/07/2025	01/07/2025
BLANCHET	LUCAS	05/11/2025	06/11/2025
BOLAT	MURAT	15/07/2025	19/07/2025
BOLLIET	ALEXIS	18/08/2025	25/07/2025
BOLUEN	ALEXIS	08/09/2025	01/08/2025
BONNET THEVENON	JULES	21/07/2025	06/07/2025
BONNOT	KEVIN	29/08/2025	01/07/2025
BOUALIA	WASSIM	28/08/2025	10/07/2025
BOUILLEUX	GREGORY	01/10/2025	21/08/2025
BOUILLON	RAPHAEL	18/08/2025	01/07/2025
BOULIVAN	NOAM	21/10/2025	31/07/2025
BOURDAIS	LEO	18/08/2025	03/07/2025
BOURGEAY	MATTEO	02/09/2025	29/08/2025
BOURILLON	CAMILLE		02/11/2025
BOUSSEBHA	SALAH		
BOUSSELIN	LINO	21/07/2025	01/07/2025
BROYER	LOUIS	18/08/2025	09/07/2025
BUELLET	FIONA	02/09/2025	01/07/2025
CALARD	LUCAS		
CASTANHEIROS	CAMERON		
CELLIER DEVAUX	ALEXANDRE	20/07/2025	01/07/2025
CELLIER DEVAUX (Ligue FEM)	CHARLOTTE		02/07/2025
CEVASCO	LUKAS	26/09/2025	20/08/2025
CHABAUD (R3)	LOIC		

CHAGNARD	LUCAS		
CHAGNARD	MATHIS		
CHENE	ANTHONY		
CHERCHARI	PATRICK	28/08/2025	07/07/2025
CIFTCI	YASIN	10/07/2025	21/07/2025
CINQUINO	LENI	26/08/2025	26/08/2025
CISSOKHO	SAMBA	17/07/2025	03/07/2025
COCHET	LUDOVIC	03/07/2025	01/07/2025
COEURDASSIER	EVAN	26/07/2025	04/08/2025
COGNARD	ROMAIN	16/07/2025	17/07/2025
COURY	HELENA	01/07/2025	01/07/2025
CULIERAS	ROBIN		26/07/2025
DAHBI	HOSSAM		
DAOUARA	GHAZI	27/04/2025	06/07/2025
DEGIRMENCI	ABDULLAH	17/09/2025	22/07/2025
DELQUIGNIES	JASON		
DELRIEU	GILLES		
DENIS	FREDERIC	10/07/2025	10/07/2025
DERARIDJ	RAPHAEL	05/11/2025	04/11/2025
DE SA	JUAN	07/07/2025	07/08/2025
DESMONTS	ARNAUD		
DIABY	SALIMOU		
DISCH LEBRESNE	EMMA		
DUPAIN	TIMOLEON	16/10/2025	20/08/2025
DUQUENOY	REMI	09/07/2025	01/07/2025
DURAN	EREN		
EL BARHMI	WALIDE		
EL YAGOUBI	AMINE		
EVIEUX	MICKAEL	02/07/2025	15/07/2025
FELIX	MICKAEL	08/07/2025	27/08/2025
FERNANDEZ	ALEXANDRE	15/05/2025	29/07/2025
FERREIRA DA MOTA	JIMMY	26/08/2025	01/07/2025
FLEURY	FREDERIC	13/06/2025	11/07/2025
FORGERON	KEVIN	21/07/2025	18/07/2025
FRANCOIS	FLORIAN		
FRENDON	THOMAS	21/07/2025	01/07/2025
GAILLARD	DAVID	16/06/2025	09/07/2025
GAILLARDON	LAURA	18/08/2025	02/09/2025
GALLIOT	LOIC	01/07/2025	01/07/2025
GARCIA	CHRISTOPHER	09/09/2025	10/07/2025
GARNIER	ALEXIA	31/08/2025	31/08/2025
GAUTHERET	EVANN	18/08/2025	01/07/2025
GHELLAB	TARIK	24/06/2025	01/07/2025
GIGLIANO	ELISA	19/05/2025	01/07/2025
GIMENEZ	GABRIEL	11/07/2025	09/07/2025
GIROUD	ALLAN		
GMILI	NACIM		
GOUTTEFANGEAS	ROMAIN		24/07/2025
GRAU	OCEANE	18/08/2025	01/07/2025
GREGORI MARTINEZ	DAVID	23/07/2025	07/07/2025
GUIDEZ CHAFFURIN	CORENTIN	08/09/2025	
GULER (AA R3)	NECATI		01/07/2025

GUNLU	SEMIH		
GUYON	Thomas		02/09/2025
HAKAS	ZAKARYA		
HARISS	ADAM		03/07/2025
HERMANN	PIERRE	11/06/2025	07/07/2025
HOANG	THE CUONG	17/07/2025	31/07/2025
HYVERNAT	HUGO	09/07/2025	03/07/2025
HYVERNAT	LUC	11/07/2025	21/07/2025
IGUIDAR	SAID	09/07/2025	01/07/2025
JAOUAB	ADIL	02/07/2025	04/07/2025
JARJAVAL (R3)	ROMAIN		01/07/2025
JAYR	GABIN	19/07/2025	01/07/2025
JOSSIER	ADRIEN		
KADRIU	SEID	24/05/2025	21/07/2025
KECHICHE	ILAN	27/10/2025	22/09/2025
KEITA	ALY	19/08/2025	01/07/2025
KEMMOUN	MARWAN	05/09/2025	01/07/2025
KHIYI	YOUNES		
KILINC	ERDOGAN	01/07/2025	01/07/2025
KOCHISAR NAZIK	SELIM	19/08/2025	01/07/2025
KONTE	IBRAHIMA		25/08/2025
KRACHE	YOUCEF	24/07/2025	24/07/2025
KRASNIQI	LULZIM	12/09/2025	25/07/2025
KREUTNER	MICHAEL	07/10/2025	30/09/2025
KRIMOU	ABDELTIF		06/08/2025
LABALME	FLORIAN	20/07/2025	15/07/2025
LACOSSE	DOMINIQUE	18/08/2025	01/07/2025
LANDAIS	YANN	26/06/2025	01/07/2025
LARGERON	ADRIEN		03/09/2025
LAURET	JONAS		
LE GUENNE	VICTOR		19/07/2025
LEBEAUX	ALEXANDRE	22/09/2025	08/07/2025
LELIEVRE	LUCCA	05/11/2025	04/11/2025
LOPES DA SILVA	NICOLAS		
LOZACHMEUR	YOHAN		01/07/2025
M'SAHEL	HICHAME		
MALARA	SIMEO	21/07/2025	01/07/2025
MANCEAUX ROUVRAY	GUILLAUME	18/08/2025	10/07/2025
MARCHADIER	CHRISTOPHE	05/11/2025	04/11/2025
MASCARENHAS VIEIRA	QUELVINO	24/08/2025	01/07/2025
MASIA	PATRICE	29/08/2025	24/08/2025
MAZUIR	JONATHAN	14/04/2025	01/07/2025
MAZUIR	JULIEN	19/06/2025	01/07/2025
MAZUIR	NOA	19/06/2025	01/07/2025
MECHERI BOUCHELIT	DJAMEL	05/11/2025	04/11/2025
MENIGOZ	FABIEN	03/06/2025	08/07/2025
MEZO'O BANYE	NOAH		
MICHEL	MAXIME		
MICHON	AXEL	06/11/2025	11/11/2025
MILLET	STEVEN	08/07/2025	01/07/2025
MOLLICONE	LORIANO	21/08/2025	15/07/2025
MONTI	ANTONIN	01/07/2025	03/07/2025

MOOG	NICOLAS	24/06/2025	01/07/2025
MOUREAUX	UGO	07/07/2025	01/07/2025
MOUSSATEN	ABDESLAM	19/08/2025	04/08/2025
MTAALLAH	SALIM	22/07/2025	09/07/2025
MUFFAT JEANDET	FLORIAN	12/06/2025	01/07/2025
MURAT	VINCENT	06/06/2025	01/07/2025
N'GUYEN BUTTIN	TRA	05/07/2025	01/07/2025
NASSERDINE	ABDOU MBAE	23/07/2025	27/08/2025
NEFSI	MOSTAFA	17/07/2025	25/09/2025
NOEL	FRANCK	10/07/2025	01/07/2025
NONINCKX	RUDY	18/08/2025	01/07/2025
NOURI	FRANCOIS HAMID	19/05/2025	01/07/2025
ODEN DEVAUX	LOUIS	11/07/2025	01/07/2025
OUACHANI	DAOUD		
OUAMALICH	RAHHOU	10/07/2025	01/07/2025
OUBELLAoui	SMAAIL	30/06/2025	01/07/2025
PAILLASSON	MAXENCE	03/07/2025	12/07/2025
PAILLET	STEPHANE	15/07/2025	19/08/2025
PARRENIN	EDOUARD	15/07/2025	25/07/2025
PAYET	JUAN LUCAS		
PELLISSIE	JULIEN	07/07/2025	05/07/2025
PERCHET	AYSSAM		05/10/2025
PEYRAT	RODOLPHE	18/08/2025	29/08/2025
PIN	KYLLIAN	30/04/2025	
PINEL	ALEXANDRE	26/09/2025	09/09/2025
PIQUET	BAPTISTE	18/07/2025	01/07/2025
PIQUET	MATHIS	27/08/2025	31/07/2025
PIROUX	ROLAND	05/11/2025	06/11/2025
PLASSON	BERTRAND	21/07/2025	18/08/2025
POCHON	SAMUEL	09/07/2025	01/07/2025
POMERET	CEDRIC		
POULENARD	MATTHIEU	15/07/2025	15/07/2025
REDOUAIN	AMINE	05/11/2025	
RHALEM	ISSAME	05/11/2025	03/11/2025
RHODET	FLORIAN	18/08/2025	01/07/2025
RICHIR	MAXENCE	08/07/2025	12/07/2025
RION	VALENTIN	16/07/2025	03/07/2025
ROBERT	ORIANE	28/08/2025	03/07/2025
ROUASSI	YANIS	09/07/2025	01/09/2025
ROY (LIGUE JEUNE)	MATTEO		05/07/2025
SAADALLAH	ELYES	24/04/2025	04/08/2025
SABIN	CHRISTOPHE	05/05/2025	18/07/2025
SAHIN	SELMAN	22/07/2025	01/07/2025
SAPEY	FREDERIC		
SOUAK	REDA		
SOUDACHANH-MEILHEURAT	CELINE		
STERNON	SEBASTIEN	31/07/2025	09/07/2025
TABOUHOUT	AYOUB	18/08/2025	01/07/2025
TAHIR (LIGUE JEUNE)	FARES		01/07/2025
TAHRI	KAYS		
TAMANATE	MAMADOU	05/11/2025	
TARTARIN	JEAN NOEL	10/07/2025	16/07/2025

TASCI	HALIL	04/09/2025	04/09/2025
TATLI	RAMAZAN	18/08/2025	03/07/2025
TEKBICAK	TARIK	18/08/2025	01/07/2025
TEKELI	SEREF	05/11/2025	04/11/2025
TEKIN	ATALAY NEBIH		
THIER	HONORE	08/09/2025	08/07/2025
TOK	MUSA	01/07/2025	10/07/2025
TOSTO	EMMANUEL		
TOUSSAINT	FLORENT	28/10/2025	
TOUZANI	HAMID	02/07/2025	09/07/2025
TRIMAILLE	MAEL		10/11/2025
TROMPILLE	CORENTIN	09/07/2025	02/07/2025
UGUZ	SAMI		04/08/2025
UNAU	ALEXANDRE	26/06/2025	01/07/2025
VAISSE	THIERRY	22/07/2025	01/07/2025
VARAGNAT	CHLOE	21/10/2025	07/09/2025
VIEIRA	LUDOVIC	07/07/2025	19/07/2025
VIOLETTE	ROBIN	21/07/2025	01/07/2025
VITRY	ROMAIN	05/11/2025	
VIVIEN MAGNIEN	SACHA	04/09/2025	01/09/2025
VUILLOT	MATHIS	11/07/2025	01/07/2025
YETIM	EMRE	29/08/2025	22/07/2025
ZHOURI	MOHAMED AYOUB	19/08/2025	01/07/2025
ZICCHI	MATHIEU	30/09/2025	27/08/2025

COMMISSION FEMININE

Plateau féminin U9F-U11F-U15F

La commission féminine en lien avec la commission technique propose un deuxième plateau féminin à destination de vos équipes U9F-U11F et U15F, le **samedi 6 Décembre prochain à Lagnieu**.

A cette occasion, merci de bien vouloir compléter les quelques points suivants avant le 1er Décembre prochain : <https://forms.gle/x3MeGpryHHqfw2NeA>

Le plateau s'inscrit dans l'opération du Téléthon, une urne sera à votre disposition pour rassembler vos dons.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault VALLET au 06.49.77.85.89



Les engagements actuels :

U9F	U11F	U15F
		BOURG SUD 1
		AS ATTIGNAT 1

TOUTES FOOT – Appels à projets – Lancement de la 4^{ème} saison

La nouvelle saison de Toutes Foot est officiellement lancée ! Cette édition 2025/2026 donne aux clubs une nouvelle opportunité de développer le football féminin dans leurs structures.

Vidéo de présentation du dispositif : https://youtu.be/8uOG14Mkk_c

COMMENT PARTICIPER ?

L'engagement des clubs, le dépôt des actions et la sélection des lauréats se feront **de la même manière que l'année dernière**, à savoir via la plateforme dédiée : sur **Footclubs**, « Développer son club », puis « Toutes Foot ».

Les clubs pourront y inscrire leurs projets, suivre leurs actions et consulter les outils mis à disposition.

- **Je déclare** mon engagement club avant le 15 décembre
- **Je réalise** mon ou mes actions pour :
 - ➔ Augmenter le nombre de pratiquantes – joueuses (axe 1)
 - ➔ et / ou favoriser la mixité dans les différentes responsabilités – éducatrices, dirigeantes, arbitres (axe 2)
- **Je dépose** ma candidature en ligne avant le 5 mai pour les clubs.
J'importe ma vidéo descriptive de 2 minutes maximum.

Lien tutoriel d'engagement : [Tuto Toutes Foot sur Portail club - YouTube](#)

POURQUOI PARTICIPER ?

Chaque club engagé pourra :

- Recevoir des bons d'achat Nike pour soutenir ses projets :
 - Tous les clubs participants : 300 €
 - Lauréats départementaux : 800 €
 - Lauréats régionaux : 1 800 €
 - Lauréats nationaux : 3 300 €
- Les lauréats régionaux seront invités à assister à la cérémonie nationale à Clairefontaine, lors d'un week-end exceptionnel réservé aux lauréats

CALENDRIER

- Engagements des clubs : jusqu'au 15 décembre 2025
- Déploiement des actions : jusqu'au 5 mai 2026 pour les clubs et jusqu'au 31 mai 2026 pour les instances
- Jurys départementaux : avant le 21 mai 2026
- Jurys régionaux : avant le 31 mai 2026
- Jury national : 12 juin 2026
- Cérémonie nationale : 4 et 5 juillet 2026

Renseignements complémentaires sur le dispositif auprès de Thibault VALLET (tvallet@ain.fff.fr ou 06.49.77.85.89)

La Commission Féminine

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe E. Faivre, R. Tremblay, R. Morandas, P. Provost : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U20 : 2 délégués

U17 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Rappel !

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

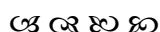
Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

Réunion du 12/11/2025

Présents : MM. BOURDON, DELIANCE, GAUTHERON, GUTIERREZ, VERNAY.

Courriers :

- De ES Ambronay, portant réserve d'après match contre Belley en U20 – Réponse faite.
- De CO Plateau confirmant la réserve contre St Martin du Mont 3 pour le match du 9/11/2025.
- De FC Bressans à propos de la Coupe MORANDAS (vétérane) – Réponse faite.



Dossier n° 36

Match n° 54762522 : Hautecourt 3 / St Martin MCV 2 – Séniors D5 poule B – du 8/11/2025.

Courrier du club de Hautecourt annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait

- Hautecourt 3 : 0 but / -1 point
- St Martin MCV 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Hautecourt est redevable de la somme de 44 € au District.

Dossier n° 37

Match n° 54706918 : Ambérieu 1 / CSJ Châtillon 1 – U20 poule B – du 8/11/2025.

Courrier du club de CSJ Châtillon annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait

- CSJ Châtillon 1 : 0 but / -1 point
- Ambérieu 1 : 3 buts / 3 points

Le club de CSJ Châtillon est redevable de la somme de 30 € au District.

Dossier n° 38

Match n° 54641131 : Ent. St Quentin Fallavier / Groupement Ht Bugey – U18 Féminines à 11– du 18/10/2025.

Réserve d'avant match du club de St Quentin Fallavier Chandieu, au motif que 2 joueuses ont un « cachet mutation hors période ».

Il s'agit de :

- Mlle COURTOIS Noélie, licence n° 9602750152.
- Melle ADAM Erinn, licence n° 9602242035.

Réserve d'avant match transformée en réclamation par courriel le 19/10/2025.

Réclamation recevable.

Après vérification, il s'avère que les 2 joueuses citées ci-dessus ont effectivement un cachet mutation hors période. L'article 160 des RG de la FFF, il mentionne :

c) Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories U12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont au maximum un joueur ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

En conséquence, la Commission des Règlements du District donne match perdu par pénalité au club du Groupement du Haut Bugey :

- Groupement du Haut Bugey : 0 but / -1 point
- St Quentin Fallavier : 3 buts / 3 points

Le Groupement Féminin du Haut Bugey est redevable de la somme de 55 €uros au District.

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

Dossier n° 39

Match n° 53804529 : St Martin du Mont 3 / Co Plateau 1 – Séniors D4 poule A – du 9/11/2025.

Réserve d'avant match du club de Co Plateau portant sur la qualification et participation du joueur M. SPANNENTE Titouan, licence n° 2578634001.

Réserve recevable.

Après vérification, la licence de M. SPANNENTE Titouan a été enregistrée le 29/10/2025.

Le délai de qualification d'un joueur est de 4 jours calendaire à compter du lendemain de l'enregistrement (article 89 des RG de la FFF) soit le 03/11/2025.

Le joueur était donc qualifié et pouvait participer à la rencontre.

Score acquis sur le terrain validé par la Commission.

Le club de Co Plateau est redevable de la somme de 55 €uros pour frais de dossier.

Le président,
DELIANCE Maurice

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 12 Novembre 2025

Courriers clubs :

Fareins Saône Vallée : rencontre D3 poule A du 16 novembre **au stade L.P. GEOFFRAY à CHALEINS.**

Bourg Sud : demande de modifications horaire rencontre D3 poule B du 16 novembre.

Feillens Us : accord pour rencontre D3 poule B du 16 novembre **à 15h15.**

Misérieux Trévoux As : demande modification rencontre D2 poule B du 15 novembre.

Arbent Marchon Us : accord pour rencontre D2 poule B **le 16 novembre à 14h30.**

Valserhône Foot : rencontres D1 et D3 poule A du 16 novembre **sur terrain synthétique.**

Oyonnax Att : rencontre D3 poule A du 23 novembre **au complexe sportif de VEYZIAT (syn).**

Veyle Saône Fc : rencontre D3 poule B du 23 novembre **au stade municipal de ST ANDRE D'HUIRIAT.**

Curtafond Confrançon Fc : demande modification horaire rencontre D5 poule D du 29 septembre.

Bresse Foot01 : accord pour rencontre D5 poule D du 29 septembre **à 17h30.**

Thoissey Esvs : rencontres **D2-D4-D5** au stade **R. VAILANT à ST DIDIER sur CHAL.** jusqu'à la trêve.

Lagnieu Cs : rencontre D2 poule B du 16 novembre **à 12h30** (R2 F. à 15h00).

Artemare Valromey Fc : modification horaire lieu rencontres D5 poule A jumelées à domicile.

Suite rencontre du 7^{ème} tour de Coupe de France ce samedi 18h00 à MONTREAL LA CLUSE

Les rencontres suivantes ont été modifiées :

D1 **Belley Cs1 – Montréal La Cluse As 2** est reportée au 16 novembre à 14h30.

D3 poule C **Belley Cs 2 – Bresse Nord Fc1** aura lieu à 12h30.

D4 poule C **Belley Cs 3 – Ain Sud 3** est avancée au samedi 15 novembre à 20h00.

Merci de votre compréhension.

Rappel : pour modifications jour et horaire le document modification de rencontre doit parvenir au district le lundi qui précède la rencontre.

Le club demandeur doit impérativement prévenir les officiels.

Éric CANARD, Jacques CONTET.

COMMISSION COUPES

Réunion du 12 Novembre 2025

[Vous pouvez trouver les règlements des Coupes de l'Ain dans l'annuaire ou sur le site du district page 154-155-156-157-158.](#)

Éric CANARD, Jacques CONTET.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 13 Novembre 2025

Courriers U15 :

Hautecourt Romanèche As : rencontre D4 poule N du 16 novembre au **Complexe Sportif Municipal à ----- VILLEREVERSURE.**

Bresse Foot01 : rencontres D3 poule D du 16/11 et 14/12 **au complexe sportif de ST BENIGNE (syn).**

Valserhône Foot : rencontre D3 poule E du 16 novembre **au comp.sportif des Etournelles VALSERHÔNE**

Courriers U17 :

Plaine Revermont Foot : **demande inversion rencontre D3 poule F du 15 novembre.**

Bresse Foot01 : accord pour inversion rencontre D3 poule F le 15 novembre **15h30 à ST BENIGNE (syn).**

Veyle Saône Fc : rencontre D3 poule C du 15 novembre **au stade M.A. VEILLE à LAIZ.**

Thoissey Esvs : rencontres D2 poule A et D3 poule C **stade R. VAILLANT à ST DIDIER sur CHALAR. (syn).**

Suite à la rencontre Coupe de France à MONTREAL La CLUSE ce samedi 15 novembre, la rencontre D2 poule B **Montréal La Cluse As 1 – Bourg Accft 1** est reportée au **29 novembre 2025.**

Courriers U20 :

Fareins Saône Vallée : rencontre poule C du 15 novembre **au stade J. DUCROUX à FAREINS.**

En U20 poule A, la dernière journée de la phase 1 prévue le 15 novembre est reportée au 22 novembre.
Montréal As ne pouvant accueillir le samedi 15 novembre pour cause 7^{ème} tour de coupe de France et une rencontre est en attente de décisions d'appel disciplinaire.

Éric CANARD, Jacques CONTET.

SPORTIVE FEMININES

Réunion du 12 Novembre 2025

Courriers U15F :

Reprise de la phase 2 du championnat le 22 novembre, diffusion du calendrier ce Week-end.

Courriers U18F :

Aix Fc : rencontre du 15 novembre à **16h stade Jacques FORESTIER à AIX les BAINS.**

GF Pays de Couleurs : valide les modifications rencontre du 15 novembre à AIX les BAINS.

GF Pays de Couleurs : rencontre du 22 novembre **au stade municipal de VEZERONCE CURTIN à 14h00.**

Courriers S.F. à 8

Reprise de la phase 2 du championnat les 29/30 novembre, vous pouvez inscrire une nouvelle équipe pour le mardi 18 novembre boîte officielle de votre club.

Suite à coupe Laurafoot Féminine la rencontre du 19 octobre

Ent. Foot3R/Pfsb 1 – Mille Etangs Sc 1

est reportée au samedi 13 décembre 2025.

Jacques CONTET

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Patrick Teppe – Pierre Benoit

Rappel :

La Commission Foot Réduit se réunit le lundi et le mardi.

Pour toutes demandes (changement d'horaire de lieu etc...) vous devez anticiper et envoyer un mail avant le mardi précédent les prochaines rencontres à district@fff.fr

Les mails qui arrivent après le mardi soir seront traités la semaine suivante.

U13

Rencontres reportées :

Journée du 15 novembre 2025 :

En raison du 7^{ème} de la Coupe de France, les rencontres U13 qui devaient se dérouler à Montréal sont reportées.

Poule A : AS Montréal 1 / FBBP01 1 reportée au 13 décembre 2025

Poule C : AS Montréal 2 / AS Dortan Lavancia 1 reportée au 13 décembre 2025

Journée du 6 décembre 2025 :

Poule L : CS Lagnieu 5 fém/FC Mas Rillier 2 reportée au 22 novembre 2025

Changement de lieu jusqu'à la fin de saison :

Poule D et L : Côtière MV 1,2 et 3 à Meximieux

Poule Q : ACCFT 1 à la Chagne stade Pierre Granger

Changement de lieu :

Journée du 15 novembre 2025 :

Poule P : ENT Marboz Cormoz 4 / Plaine Revermont Foot 3 à Cormoz

FESTIVAL U13 Pitch 2^{ème} tour du 22 novembre 2025 :

Plateaux de 4 équipes. Début à 13h30. Deux qualifiés par plateau.

Règlement Festival Pitch et feuille de plateau dans foot réduit U13.

Vous rentrerez la feuille du plateau et les scores dans le FAL en passant par votre Footclub

Plateau A à Lagnieu : CS Lagnieu, SC Portes de l'Ain, Bourg en Bresse Péronnas 01, Belley CS

Plateau B à Trévoux : AS Misérieux Trévoux, Centre Dombes FC, Plaine de l'Ain US, SC Mille Etangs

Plateau C à Montrevel (la Huppe) : Bresse Tonic Foot, Plastics Vallée, Ambérieu FC, Bresse Foot 01

Plateau D à Viriat : CS Viriat, Valserhône FC, FC Plaine Tonique, Ol Sud Revermont

Plateau E à Laiz : FC Veyle Saône, Essor Bresse Saône, FC Côtière Luenaz, FC Bord de Veyle

Plateau F à Chatillon sur Chalaronne : FC Dombes Bresse, Côtière MV, AS Attignat, Ain Sud

Plateau G à Polliat : Bressans FC, EBS Marboz, AS Dortan, FC St Maurice de Gourdans

Plateau H à Replonges : US Replonges, AS Montréal, Plaine Revermont Foot, FC Bresse Nord

U11

Rappel :

Après la fin des plateaux, vous devez obligatoirement scanner la feuille du plateau.

Remplissez correctement la feuille (Nom Prénoms des joueurs, numéros de licence, lettre de la poule, date et lieu).

Dans Foot réduit >> 11, vous trouverez la démarche à suivre. Le mieux, c'est d'enregistrer les feuilles sur un ordinateur et de suivre la démarche du FAL. Evitons les portables.

Info 2^{ème} phase :

Le calendrier de la 2^{ème} phase est dans Foot réduit >> U11.

Contrôlez les lieux et les horaires, s'il y a du changement envoyez un mail à district@ain.fff.fr.

Changement de lieu jusqu'à la fin de saison :

Poule N : ACCFT 1 à la Chagne stade Pierre Granger

Poule E, L et M : Côtière MV à Meximieux

Changement de lieu :

Journée du 22 novembre 2025 :

Poule C : SC Mille Etangs 1/AS Attignat 1/FC Veyle Saône 1 à Ambérieux en Dombes

Poule F : SC Mille Etangs 2/AS Grièges PV 1/US Replonges 2 à Ambérieux en Dombes

Changement d'horaire jusqu'à la fin de saison :

Poule C, F et Q : à Jassans 11h00

Changement d'horaire :

Journée du 15 novembre 2025 :

Poule I : à Arbent 10h30 (terrain synthétique)

Journée du 22 novembre 2025 :

Poule D à St Martin du Frêne à 11h00

Poule C : à Marboz 11h00

Poule I : à St Martin du Frêne à 9h30

Poule P : à Marboz 11h00

Journée du 29 novembre 2025 :

Poule P : à Foissiat 11h00

U9

Rappel :

Après la fin des plateaux, vous devez obligatoirement scanner la feuille du plateau.

Remplissez correctement la feuille (Nom Prénoms des joueurs, lettre de la poule, date et lieu).

Dans Foot réduit >> U9 vous trouverez la démarche à suivre. Le mieux, c'est d'enregistrer les feuilles sur un ordinateur et de suivre la démarche du FAL. Evitons les portables.

Info 2^{ème} phase :

Le calendrier de la 2^{ème} phase est dans Foot réduit >> U9.

Contrôlez les lieux et les horaires, s'il y a du changement envoyez un mail à district@ain.fff.fr.

Changement de lieu jusqu'à la fin de saison :

Poule Y : ACCFT au stade des Vennes

Changement de lieu :

Journée du 15 novembre 2025 :

Poule Q : le plateau prévu à St Maurice de Beynost se disputera à Miribel (stade de la Chanal)

Journée du 22 novembre 2025 :

Poule O : le plateau prévu à Bettant (Terrain en travaux) se disputera à Tenay

Changement d'horaire :

Journée du 15 novembre 2025 :

Poule K : à Arbent 10h30 (terrain d'Honneur)

U7

Rappel :

Après la fin des plateaux, vous devez obligatoirement scanner la feuille du plateau.

Remplissez correctement la feuille (Nom Prénoms des joueurs, lettre de la poule, date et lieu).

Dans Foot réduit >> U7, vous trouverez la démarche à suivre. Le mieux, c'est d'enregistrer les feuilles sur un ordinateur et de suivre la démarche du FAL. Evitons les portables.

Urgent !!! Calendrier jusqu'à la trêve :

Merci de nous envoyer le calendrier (novembre et début décembre) par mail à district@ain.fff.fr

Secteur Bugéy : poule C

Changement de lieu jusqu'à la fin de saison :

Poule N secteur Bresse : ACCFT au stade des Vennes

Changement d'horaire :

Journée du 15 novembre 2025 :

Poule I secteur Val de Saône : à Châtillon/Chalaronne 9h00

Poule L secteur Bresse : à St Martin du Mont 9h30

Journée du 22 novembre 2025 :

Poule L secteur Bresse : à Péronnas 9h30

Poule M secteur Bresse : à Marboz 9h30

Journée du 29 novembre 2025 :

Poule M secteur Bresse : à Foissiat 9h30

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'Avis Préalable installation

- Demande pour un passage en éclairage LED du terrain municipal de Foissiat NNI 011630101 -attente de décision de la ligue.

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA

- Néant

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Stade des Vennes 1 de Bourg en Bresse NNI 010530401 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Stades de foot à 8 des Vennes de Bourg en Bresse NNI 010530404 à 010530407 – rapports rédigés par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Gymnase Saint Martin de Miribel NNI 012499901 -rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Eclairage du stade des Petits Oiseaux de Thoissey NNI 014200101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage du complexe sportif 2 de Montmerle sur Saône NNI 012630102 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage du stade du moulin neuf de Malafretaz NNI 012290101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairages des stades Gaillard 1 et 2 de Saint Martin du Mont NNI 013740101 et NNI 013740102.
 - NNI 013740101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
 - NNI 013740102- rapport à rédiger par la CDTIS – attente de complément d'informations de la part du propriétaire de l'installation.

Attente de levée de non-conformités majeures pour une réintégration de classement

- Stade municipal de Saint Julien sur Reyssouze NNI 013670101
- Parc des sports 3 de Viriat NNI 014510103 – constat de la levée de non-conformité par la CDTIS et transmission de l'information à la ligue.
- Stade Cécile et René Martin 2 de Villars Les Dombes NNI 014430102 – constat de la levée de non-conformité et transmission de l'information à la ligue.

Programmation des mois de novembre et décembre 2025

- Eclairage du stade de Fétan 3 de Trévoux NNI 014270103.
- Terrain synthétique Roger PETIT 2 de Valserhône NNI 010330102
- Terrain du complexe sportif 4 de Bellignat NNI 010310104
- Eclairage des complexes 3 et 4 de Bellignat NNI 010310103 et NNI 010310104

Pour la CDTIS : JF JANNET